



## SOLIDAIRES DANS CETTE ÉPREUVE

Durant ces moments sans précédent où nous faisons face à la pandémie de COVID-19, la direction, le personnel et les entrepreneurs de la SGDÎ s'engagent à fournir les services essentiels pour que les collectes de déchets se poursuivent. Notre priorité, toutefois, est la sécurité de nos employés, de nos chauffeurs contractuels et de vous, nos clients. Les collectes en bordure des routes des matières recyclables, du compost et des déchets ménagers n'ont pas été perturbées, mais des restrictions ont été mises en place à nos installations d'élimination depuis la mi-mars pour aider à éviter la propagation de la COVID-19. Ces mesures de précautions ont été prises d'après les renseignements et les recommandations du Bureau du médecin hygiéniste en chef.

Au cours des prochains mois, nous espérons que davantage de nos programmes et services d'élimination reviennent à la normale. Le statut de notre province relativement à la COVID-19 peut changer au quotidien, et la SGDÎ s'adaptera en conséquence

pour fournir des services qui sont sécuritaires pour les clients et le personnel. À l'intérieur du présent dépliant, il est indiqué comment obtenir des renseignements à jour sur les types de matières qui peuvent être apportés pour être éliminés à nos installations. Gardez à l'esprit que ces renseignements pourraient changer à tout moment.

J'aimerais remercier nos employés, nos chauffeurs et nos entrepreneurs pour leur dévouement durant cette période difficile. Merci aussi à nos clients pour leur soutien et leur compréhension.



GERRY MOORE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Ensemble, nous  
surmonterons  
les défis actuels.  
Soyez prudents!**

**VOIR  
le calendrier  
Waste Watch  
de juin à  
décembre  
2020  
À L'INTÉRIEUR**

## IMPORTANT! MISE À JOUR DU CALENDRIER DE JUIN 2020!

Le calendrier de collecte figurant dans notre infolettre de décembre était erroné. Tout le mois de juin est incorrect, et nous sommes désolés de ne pas avoir pu corriger cette erreur avant la distribution. Vous trouverez à l'intérieur le calendrier de collecte de juin à décembre 2020. Nous vous recommandons de conserver ce calendrier à un endroit pratique chez vous étant donné qu'il contient des renseignements comme l'horaire pour le grand nettoyage d'automne, les collectes de remplacement pour les jours fériés et les jours de collecte pour les chalets.

# ERREURS COURANTES dans le BAC COMPOST

Les chauffeurs sont des employés d'entrepreneurs privés. La SGDÎ leur demande d'inspecter les bacs Waste Watch avant de les vider parce que **SEULES** les matières bien triées seront acceptées aux installations d'élimination. Voilà la façon la plus efficace et la plus rentable de gérer les déchets dans notre province. Lorsque le tri n'est pas fait de manière acceptable, une étiquette de rejet sera apposée et votre bac ou (ou vos sacs bleus) ne seront pas ramassés.



**CARTONS À LAIT** (y compris des cartons semblables utilisés pour le lait au chocolat, le jus, le sucre à glacer et la mélasse)

Rincez les cartons et placez-les dans le sac bleu n° 2 avec le métal, le verre, et les plastiques recyclables. Les cartons peuvent être aplatis pour économiser de l'espace.

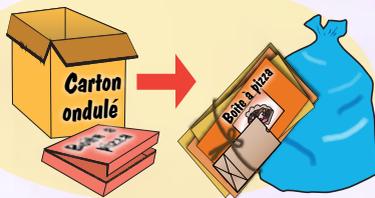


**LES ARTICLES SUIVANTS  
NE VONT PAS  
DANS LE BAC À COMPOST :**

## **CARTON ONDULÉ** y compris **LES BOÎTES À PIZZA À EMPORTER**

Le carton ondulé est composé d'une couche de papier ondulé placée entre deux couches de papier plat. Il ne doit pas être confondu avec le carton pour boîtes (aussi appelé « papier cartonné » ou « carton mince ») qui est composé d'une seule couche. Le carton ondulé est recyclable. Le carton pour boîtes et les produits similaires sont compostables.

**Le carton ondulé doit être aplati, attaché en paquets et placé à côté des sacs bleus.** Il n'est pas nécessaire d'enlever le ruban adhésif et les agrafes, et la pluie n'affectera pas la recyclabilité du carton. Si vous avez des boîtes à pizza à éliminer, enlevez les restes de nourriture et la feuille de papier, puis aplatissez les boîtes et attachez-les aux autres produits en carton ondulé.



## **PRODUITS BIODÉGRADABLES**

Les produits biodégradables qui ressemblent à du plastique et qui portent la mention « compostable » ou « biodégradable » sont des **DÉCHETS** sauf les sacs en pellicule compostable qui portent l'un des logos suivants.



**COMPOSTABLE**  
IN INDUSTRIAL FACILITIES  
Check locally, as these do not exist in many communities. Not suitable for backyard composting. CERT # SAMPLE

## **CHARPIE ET FEUILLES POUR LA SÈCHEUSE**

Ce sont des **DÉCHETS**.

### **GOMME**

La gomme n'est pas compostable. C'est un **DÉCHET**.



### **LINGETTES**

Toutes les lingettes sont des **DÉCHETS**, y compris les lingettes pour bébés, les lingettes personnelles et les lingettes pour le nettoyage. Il est aussi important de ne **JAMAIS** jeter les lingettes dans les toilettes même si leur emballage indique qu'il est possible de le faire.



### **BOIS ET SCIURES**

Les chauffeurs ne sont pas en mesure de déterminer à l'inspection si la matière provient de bois non traité ou de bois traité sous pression; par conséquent, le bois, les copeaux de bois et les sciures sont des **DÉCHETS**.



## **NETTOYAGE DES BORDURES DES ROUTES DU WI LE 23 MAI\***



- En raison de la COVID-19, les sacs spéciaux du Women's Institute ne seront pas disponibles cette année.
- Les bénévoles peuvent utiliser leurs propres sacs en plastique transparents.
- Les ordures doivent être ramassées et placées en bordure des routes avant le lundi 25 mai.
- NE placez PAS les sacs d'ordures ramassées dans votre bac Waste Watch ni à côté de celui-ci. Le nettoyage des bordures des routes est offert par un organisme distinct.
- Il n'y aura pas de concours pour les participants cette année.

**\* LA DATE POURRAIT ÊTRE MODIFIÉE EN RAISON DE LA COVID-19**

**Veillez pratiquer l'éloignement physique et suivre les lignes directrices du Bureau du médecin hygiéniste en chef.**

# ACCÈS ROUTIER POUR LES VÉHICULES DE COLLECTE

## EXIGENCES MINIMALES :

### Surface de la route

Les camions doivent pouvoir circuler librement (pas de débris, de véhicules stationnés, de véhicules de service ni d'équipement de construction qui bloquent l'accès). Si l'accès aux routes et/ou aux bacs et aux sacs bleus est entravé, cela peut avoir des répercussions sur la capacité à fournir des services de collecte. La surface de la route doit être relativement lisse (pas de gros nids de poule) et être suffisamment résistante pour permettre le passage de camions d'un maximum de 15 tonnes.

### Largeur de la route et hauteur libre

#### Le dégagement minimum requis est de 10 pieds de largeur

et de 13 pieds de hauteur. Il ne doit pas y avoir de danger pour les miroirs ou pour la peinture du véhicule en raison des arbres ou des arbustes qui pendent.



### Aire de virage

Les camions doivent avoir accès à un espace suffisant pour pouvoir effectuer un virage. Les routes doivent être conçues de manière à permettre une collecte continue sans que le véhicule ait besoin de reculer. Lorsque de gros camions reculent, cela crée des risques de sécurité, ce qu'il faut éviter.

## CHEMINS PRIVÉS :

L'entrepreneur chargé de la collecte ne sera pas tenu responsable des dommages à votre propriété ni de tout autre dommage découlant de la prestation de services de collecte de déchets. Les résidents qui habitent sur des chemins privés doivent accepter de garder la route dans l'état indiqué ci-dessus pour éviter les interruptions de services.



Les clients qui résident sur des chemins privés qui ne répondent pas aux critères ci-dessus doivent placer leurs matières triées en bordure du chemin accessible le plus près. Les enclos à bacs sont permis.

## SOLUTIONS DE RECHANGE À LA COLLECTE :

Les résidents qui habitent sur des chemins privés peuvent choisir de ne pas avoir de véhicules de collecte qui accèdent à leur chemin pour la prestation de services de collecte. Dans ce cas, tous les résidents doivent être d'accord et la SGDÎ doit être avisée. Les matières peuvent être placées en bordure du chemin accessible le plus proche. Les clients résidentiels ne peuvent pas être exemptés du programme de collecte Waste Watch. Les frais d'élimination réguliers s'appliqueront aux matières apportées à une installation d'élimination.

# COVID-19 : INFORMATION SUR L'ÉLIMINATION

À mesure que la province va de l'avant avec **Renouveler l'Î.-P.-É. ensemble**, la SGDÎ suivra l'approche par phases établie dans les lignes directrices. Ainsi, elle lèvera et/ou modifiera progressivement les restrictions sur l'élimination pour offrir davantage de services et de programmes. Les décisions seront prises avec soin et mettront l'accent sur la sécurité des clients et des employés de la SGDÎ. Au départ, seuls les types de matières qui ne sont pas ramassés en bordure des routes et qui exigent un nombre minime de manipulations par le personnel des centres de collecte Waste Watch seront acceptés. D'autres types de matières seront ajoutés (ou retirés) selon l'évolution de la situation de COVID-19.

Avant de planifier une visite à un centre de collecte Waste Watch, les clients sont fortement encouragés à se familiariser avec les types de matières actuellement acceptés. Ces renseignements sont disponibles à l'adresse [www.iwmc.pe.ca/fr](http://www.iwmc.pe.ca/fr), sur la page Facebook de **IWMC PEI** et sous forme de message



pré-enregistré au **1-888-280-8111**. Une mise à jour des renseignements sera effectuée lorsque des changements seront annoncés.

## IMPORTANT : Lors d'une visite à un centre de collecte Waste Watch

- Vérifiez auprès de nous d'abord pour éviter de vous présenter puis de devoir rapporter chez vous ou à votre entreprise vos matières qui pourraient encore faire l'objet de restrictions.
- Autant que possible, évitez les transactions en argent comptant.
- Les clients doivent décharger leurs matières sans aide du personnel de la SGDÎ.
- Il est possible que la circulation sur le site soit limitée : **surveillez la signalisation**.
- Il est strictement interdit de fouiller en ce moment.

**Merci de votre compréhension et de votre collaboration durant ces moments difficiles.**

# CONSEILS LORS DE VOTRE VISITE À UN CENTRE DE COLLECTE WASTE WATCH

Environ 100 000 clients visitent les centres de collecte Waste Watch chaque année soit pour déposer eux-mêmes du matériel de leur entreprise ou pour se débarrasser d'articles ménagers qui ne sont pas ramassés lors des collectes régulières. **Pour que votre visite se passe bien et soit efficace, voici quelques conseils :**



- ✓ Dans votre véhicule, séparez les types de matières et mettez les articles qui sont acceptés **GRATUITEMENT** en dernier. On vous demandera de décharger d'abord les déchets qui sont acceptés gratuitement, puis de faire peser votre chargement.
- ✓ Assurez-vous de bien couvrir votre chargement afin que vos déchets restent dans votre véhicule pendant votre déplacement.
- ✓ Videz les électroménagers (par exemple, les réfrigérateurs) avant de venir les déposer.
- ✓ Amenez une personne pour vous aider au besoin pour décharger les déchets.
- ✓ Emballez les déchets fragiles comme les ampoules afin d'éviter qu'ils ne se brisent.
- ✓ Lorsque vous apportez des déchets dangereux, assurez-vous que leur contenant est bien fermé.

## COORDONNÉES

Vous pouvez imprimer des guides de tri et des calendriers de collecte à partir de notre site Web ou vous en procurer à votre hôtel de ville ou à un centre Accès Î.-P.-É.



[www.iwmc.pe.ca](http://www.iwmc.pe.ca)



1-888-280-8111

Une version anglaise est également disponible.

## CENTRES DE COLLECTE WASTE WATCH (CCWW)

Les déchets ménagers dangereux (DMD) sont acceptés lorsque le site est ouvert

RÉGION / SITE	ÉTÉ	HIVER
<b>CAPITALE :</b> GreenIsle 8, crois. Superior, Charlottetown	7 h à 17 h 30 lun. au ven. 7 h à 14 h sam.	Même horaire
<b>PRINCE-OUEST :</b> Brockton 2202, ch. Dock, route 150	8 h à 16 h 30 lun., mer., ven. 8 h à 12 h 30 sam.	Même horaire
<b>EST :</b> Dingwells Mills 100, ch. Selkirk, route 309	8 h à 16 h 30 lun., mer., ven. 8 h à 12 h 30 sam.	Même horaire
<b>EST :</b> Murray River 378, ch. Cape Bear, route 18	8 h à 16 h 30 mar., jeu., sam.	Même horaire
<b>PRINCE-EST :</b> Installation de gestion des déchets de Prince-Est Wellington Centre, 29786, route 2	7 h à 16 h 30 lun. au ven. 7 h à 12 h 30 sam.	8 h à 16 h 30 lun. au ven. 8 h à 12 h 30 sam.
<b>CENTRALE :</b> New London 10142, route 6	8 h à 16 h 30 lun., mar., jeu. 8 h à 14 h sam.	8 h à 16 h 30 mar., jeu. 8 h à 12 h 30 sam.

**VEUILLEZ VISITER [iwmc.pe.ca](http://iwmc.pe.ca) POUR PLUS D'INFORMATION**

# GUIDE DE TRI

Service à la clientèle : 1-888-280-8111  
Guide de tri en ligne : [www.iwmc.pe.ca](http://www.iwmc.pe.ca)

**PLACEZ LES ARTICLES  
CI-DESSOUS À CÔTÉ  
DE VOS SACS BLEUS**

## CARTON ONDULÉ (aplati et empaqueté)



## GROS ARTICLES DE MÉTAL

- ✓ articles multiples en paquets (mâts de tente, tringles à rideaux, etc.)
  - ✓ pas plus de 4 pieds et de 50 livres
  - ✓ démonter les gros articles
  - ✗ aucun article contenant du fréon
  - ✗ aucun réservoir de propane
- 

## MATIÈRES RECYCLABLES

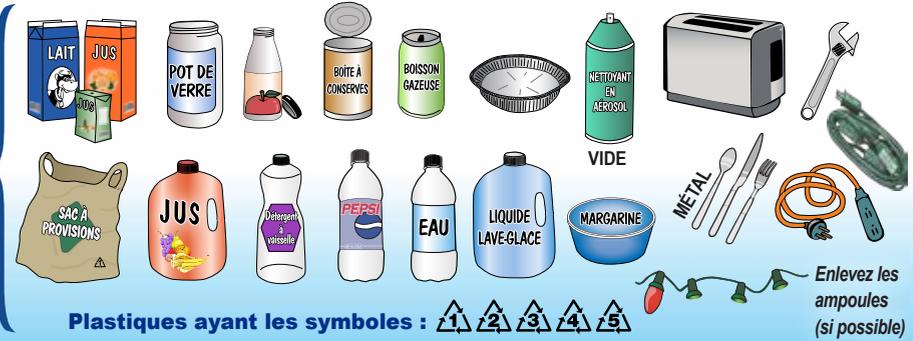


- ✓ **VEUILLEZ SEULEMENT UTILISER LES SACS TRANSPARENTS BLEUS!**
- ✓ Aplatir, rassembler en paquets et bien attacher
- ✓ Doivent être propres et sèches

### SAC BLEU N° 1



### SAC BLEU N° 2



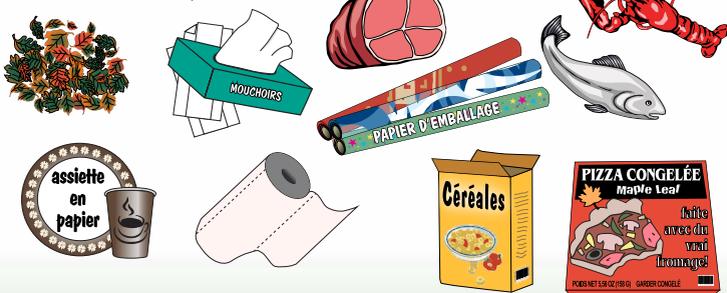
## COMPOST

**IL EST PRÉFÉRABLE DE NE PAS UTILISER DE SACS!**

- ✓ Si vous devez utiliser des sacs : il est préférable d'utiliser des sacs en papier
- ✓ les sacs compostables doivent être identifiés par



**✗ NE PAS UTILISER DE SACS EN PLASTIQUE !!**



**PAS DE plastique  
PAS DE métal  
PAS DE verre  
DANS LE BAC À COMPOST**



## DÉCHETS

**IL EST PRÉFÉRABLE DE NE PAS UTILISER DE SACS!**

- ✗ pas de sacs bleus NI de sacs en papier
- ✗ pas de sacs opaques
- ✓ utilisez des sacs transparents



**N'utilisez pas les sacs à provisions opaques ni les sacs en papier pour les déchets**



# ÉLIMINATION SPÉCIALE

ARTICLES JAMAIS RAMASSÉS DANS LES BACS, LES SACS BLEUS, LES BENNES À ORDURES NI LORS DU GRAND NETTOYAGE DU PRINTEMPS ET DE L'AUTOMNE!

ARTICLE	DESCRIPTION	 <b>OPTIONS D'ÉLIMINATION POUR LES PROPRIÉTAIRES</b>	<b>OPTIONS D'ÉLIMINATION POUR LES ENTREPRISES (il pourrait y avoir des frais d'élimination pour certains articles)</b>
<b>Téléphones cellulaires</b>	N'importe quelle sorte 	Visitez <a href="http://recycleMYelectronics.ca/pei">recycleMYelectronics.ca/pei</a> (en anglais) ou <a href="http://www.recyclemoncell.ca">www.recyclemoncell.ca</a> pour connaître les points de collecte ou déposez-les à un centre de collecte Waste Watch.	Visitez <a href="http://recycleMYelectronics.ca/pei">recycleMYelectronics.ca/pei</a> (en anglais) ou <a href="http://www.recyclemoncell.ca">www.recyclemoncell.ca</a> pour connaître les points de collecte. Acceptés <b>GRATUITEMENT</b> aux centres de collecte Waste Watch.
<b>Déchets ménagers dangereux (DMD)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• carburant (essence, kérosène, etc.)</li> <li>• silicone, calfeutrage, adhésifs</li> <li>• pesticides, herbicides, insecticides</li> <li>• articles contenant du mercure</li> <li>• aérosols (avec contenu)</li> <li>• produits d'hygiène et de beauté</li> <li>• médicaments pour animaux</li> </ul> 	Centre de collecte Waste Watch – Les DMD doivent être bien fermés dans les contenants originaux. Les jerricans (ou autres contenants semblables) utilisés pour transporter les DMD doivent être laissés avec les produits, au site.	Les entreprises doivent se débarrasser de leurs déchets dangereux par l'entremise d'une entreprise de transport de déchets dangereux. (Entrez le mot « chemicals » dans le guide de tri interactif au <a href="http://www.iwmc.pe.ca">www.iwmc.pe.ca</a> pour obtenir une liste d'entreprises. [Fonction en anglais seulement.]
<b>Cartouches d'encre</b>	Laser ou jet d'encre 	Acceptées par la plupart des détaillants de matériel électronique ou à un centre de collecte Waste Watch	Acceptées par la plupart des détaillants de matériel électronique; il est également possible d'avoir recours à une entreprise de transport de déchets dangereux.
<b>Gros meubles</b>	Meubles de plus de 4 pi ou de 50 lb comme les sofas, les tables, les vaisseliers, les matelas, les meubles de patio, etc.	Centre de collecte Waste Watch	Centre de collecte Waste Watch – Des frais d'élimination s'appliqueront.
<b>Réservoirs de propane</b>	30 lb ou moins Plus de 30 livres Bonbonnes 	Site d'échange de réservoirs de propane ou centre de collecte Waste Watch ----- Vendeur de propane ----- Centre de collecte Waste Watch	Site d'échange de réservoirs de propane ----- Vendeur de propane ----- CCWW ( <i>des frais d'élimination s'appliqueront</i> )
<b>Pneus</b>	<u>Doivent</u> être enlevés des jantes. 	Centre de collecte Waste Watch ( <i>des frais d'élimination s'appliquent aux pneus avec jantes</i> )	Retournez-les au lieu d'achat ou à un centre de collecte Waste Watch ( <i>GRATUIT pour les pneus sans jantes; des frais d'élimination s'appliquent aux pneus avec jantes</i> )
<b>Produits blancs</b>	Appareils électroménagers (cuisinières, laveuses, lave-vaisselle, réservoirs à eau chaude, etc.) 	Centre de collecte Waste Watch	Centre de collecte Waste Watch – <b>GRATUIT</b>

Suite à la prochaine page...

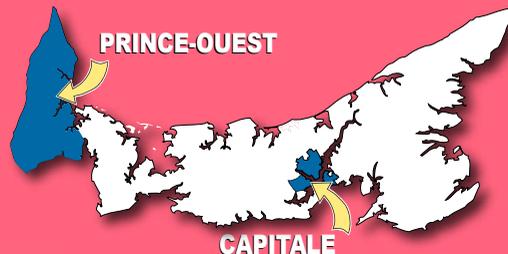
# ÉLIMINATION SPÉCIALE – PROGRAMMES DE GESTION

ARTICLE	DESCRIPTION	 <b>OPTIONS D'ÉLIMINATION POUR LES PROPRIÉTAIRES</b>	<b>OPTIONS D'ÉLIMINATION POUR LES ENTREPRISES (il pourrait y avoir des frais d'élimination pour certains articles)</b>
<b>Batteries d'accumulateurs au plomb de véhicules</b>	N'importe quelle taille 	Acceptées au lieu d'achat, aux commerçants en ferraille ou à un centre de collecte Waste Watch	Consultez le site <a href="http://www.canadianbatteryassociation.ca">www.canadianbatteryassociation.ca</a> pour connaître les points de collecte. Également acceptées <b>GRATUITEMENT</b> aux centres de collecte Waste Watch.
<b>Piles</b>	Piles et batteries rechargeables et non rechargeables (AAA, AA, C, D, pile bouton, lithium, etc.) 	Visitez le <a href="http://www.appelarecycler.ca">www.appelarecycler.ca</a> pour savoir comment procéder pour l'emballage et pour connaître les points de collecte. Aussi acceptées <b>GRATUITEMENT</b> dans les centres de collecte Waste Watch.	Visitez le <a href="http://www.appelarecycler.ca">www.appelarecycler.ca</a> pour savoir comment procéder pour l'emballage et pour connaître les points de collecte. Aussi acceptées <b>GRATUITEMENT</b> dans les centres de collecte Waste Watch.
<b>Produits électroniques</b>	Téléphones cellulaires et appareils mobiles, télévisions, équipements audio, ordinateurs et périphériques, cinémas maison, caméras, liseuses, modems, lecteurs de supports de stockage, systèmes de jeux vidéo, GPS, fours à micro-ondes, etc.	Visitez <a href="http://recycleMYelectronics.ca/pei">recycleMYelectronics.ca/pei</a> (en anglais) pour connaître les points de collecte ou déposez-les <b>GRATUITEMENT</b> à un centre de collecte Waste Watch ( <i>appelez à l'avance si vous avez plus de 25 articles</i> ).	Visitez <a href="http://recycleMYelectronics.ca/pei">recycleMYelectronics.ca/pei</a> (en anglais) pour connaître les points de collecte ou déposez-les <b>GRATUITEMENT</b> à un centre de collecte Waste Watch ( <i>appelez à l'avance si vous avez plus de 25 articles</i> ).
<b>Ampoules</b>	Toute ampoule qui peut être retirée de sa douille, p. ex. ampoules fluorescentes (compactes, sources linéaires, tubes en U, etc.), ampoules à haute intensité, ampoules DEL, ampoules halogènes, ampoules à incandescence.	Visitez le <a href="http://www.productcare.org/fr">www.productcare.org/fr</a> pour connaître les points de collecte ou déposez-les à un centre de collecte Waste Watch. 	Consultez le site <a href="http://www.productcare.org/fr">www.productcare.org/fr</a> pour trouver un point de collecte ou apportez-les <b>GRATUITEMENT</b> à un centre de collecte Waste Watch ( <i>téléphonez à l'avance si vous avez plus de 16 ampoules</i> ).
<b>Médicaments</b>	Médicaments d'ordonnance, médicaments en vente libre (analgésiques, médicaments contre la toux, etc.), produits de santé naturels (vitamines, suppléments minéraux, etc.)	Pharmacies participantes ( <b>voir <a href="http://www.healthsteward.ca">www.healthsteward.ca</a></b> ) 	Entreprise de transport de déchets dangereux. (Entrez le mot « chemicals » dans le guide de tri interactif au <a href="http://www.iwmc.pe.ca">www.iwmc.pe.ca</a> pour obtenir une liste d'entreprises. [Fonction en anglais seulement.])
<b>Huile à moteur/antigel pour véhicules automobiles</b>	Huiles, contenants et filtres; antigels pour véhicules automobiles et contenants; lubrifiants et nettoyeurs pour freins en aérosol ( <i>quantité et contenants de moins de 50 L</i> ) 	Retournez ces articles à une installation de récupération ( <b>voir <a href="http://www.soghuoma.com">www.soghuoma.com</a></b> ) ou à un centre de collecte Waste Watch. 	Retournez ces articles <b>GRATUITEMENT</b> à une installation de récupération ( <b>voir <a href="http://www.soghuoma.com">www.soghuoma.com</a></b> ) ou à un centre de collecte Waste Watch.
<b>Aiguilles/seringues</b>	Aiguilles, seringues, pointes d'aiguille, lancettes, stylos injecteurs d'insuline et autres objets pointus ou tranchants 	Il est possible d'obtenir <b>GRATUITEMENT</b> un contenant à objets pointus ou tranchants aux pharmacies participantes ( <b><a href="http://www.healthsteward.ca">www.healthsteward.ca</a></b> ). Une fois rempli, le contenant peut être rapporté à la pharmacie aux fins d'élimination.	Consultez le site <a href="http://www.iwmc.pe.ca">www.iwmc.pe.ca</a> ( <b>guide de tri interactif</b> ) pour connaître vos options.
<b>Produits de peinture</b>	Peintures, teintures, etc. ET contenants de peinture vides 	Dépôt <b>GRATUIT</b> aux centres de collecte Waste Watch. Visitez le <a href="http://www.productcare.org">www.productcare.org</a> pour les limites, les lignes directrices et d'autres points de collecte.	Dépôt <b>GRATUIT</b> aux centres de collecte Waste Watch. Visitez le <a href="http://www.productcare.org">www.productcare.org</a> pour les limites, les lignes directrices et d'autres points de collecte.

# Calendrier de collecte résidentielle de Waste Watch 2020



## CAPITALE ET PRINCE-OUEST



juin						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Partie ombrée vert = COMPOST

Partie ombrée noir = DÉCHETS

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

août						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24 31	25	26	27	28	29

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	JAN 1	JAN 2

★ COLLECTES - JOURS FÉRIÉS :  
 Fête du Canada .... samedi 4 JUILLET  
 Fête du Travail ..... samedi 12 SEPTEMBRE  
 Action de grâce ... samedi 17 OCTOBRE  
 Jour du Souvenir .. samedi 14 NOVEMBRE  
 Jour de Noël ..... samedi 26 DÉCEMBRE

🚫 SUSPENSION DE LA COLLECTE DE DÉBRIS DE COUR ET DE JARDIN :  
 Du 5 octobre jusqu'à après le grand nettoyage du printemps.

🌿 GRAND NETTOYAGE DE L'AUTOMNE :  
 Les articles doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h aux dates spécifiées ci-dessous :

- 🌿 Débris de cour .... Lundi 2 NOV.
  - 🗑️ Déchets ..... Lundi 9 NOV.
  - 🌿 Débris de cour .... Lundi 16 NOV.
- Les articles ne seront pas nécessairement ramassés le jour de collecte des bacs.

🏠 COLLECTE SAISONNIÈRE DES CHALETS : du 1 JUIN au 2 OCT.  
 Service supplémentaire disponible jusqu'au 30 octobre. (Des frais s'appliquent.)  
 Communiquez avec la SGDÍ pour vous inscrire.

COLLECTE EN CAS DE TEMPÊTE :  
[www.iwmc.pe.ca](http://www.iwmc.pe.ca) IWMC PEI  
 ou 1-888-280-8111 (sans frais)

**MES JOURS DE COLLECTE :**

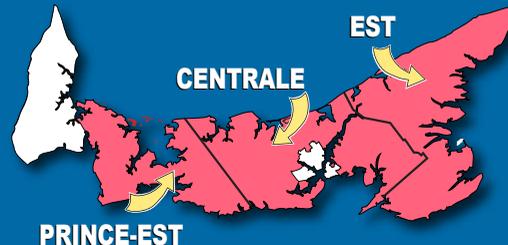
Bacs : \_\_\_\_\_  
 Produits recyclables et articles de métal (mensuellement) : \_\_\_\_\_

Information :  
[www.iwmc.pe.ca](http://www.iwmc.pe.ca) • 1-888-280-8111

# Calendrier de collecte résidentielle de Waste Watch 2020



## EST, CENTRALE ET PRINCE-EST



juin						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Partie ombrée vert = COMPOST

Partie ombrée noir = DÉCHETS

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

août						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	JAN 1	JAN 2

**COLLECTES - JOURS FÉRIÉS :**  
 Fête du Canada .... samedi 4 JUILLET  
 Fête du Travail ..... samedi 12 SEPTEMBRE  
 Action de grâce ... samedi 17 OCTOBRE  
 Jour du Souvenir .. samedi 14 NOVEMBRE  
 Jour de Noël ..... samedi 26 DÉCEMBRE

**SUSPENSION DE LA COLLECTE DE DÉBRIS DE COUR ET DE JARDIN :**  
 Du 5 octobre jusqu'à après le grand nettoyage du printemps.

**GRAND NETTOYAGE DE L'AUTOMNE :**  
 Les articles doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h aux dates spécifiées ci-dessous :

- 🌿 Débris de cour .... Lundi 2 NOV.
  - 🗑️ Déchets ..... Lundi 9 NOV.
  - 🌿 Débris de cour .... Lundi 16 NOV.
- Les articles ne seront pas nécessairement ramassés le jour de collecte des bacs.

**COLLECTE SAISONNIÈRE DES CHALETS :** du 1 JUIN au 2 OCT.  
 Service supplémentaire disponible jusqu'au 30 octobre. (Des frais s'appliquent.)  
 Communiquez avec la SGDÍ pour vous inscrire.

**COLLECTE EN CAS DE TEMPÊTE :**  
[www.iwmc.pe.ca](http://www.iwmc.pe.ca) IWMC PEI  
 ou 1-888-280-8111 (sans frais)

**MES JOURS DE COLLECTE :**

Bacs : \_\_\_\_\_  
 Produits recyclables et articles de métal (mensuellement) : \_\_\_\_\_

**Information :**  
[www.iwmc.pe.ca](http://www.iwmc.pe.ca) • 1-888-280-8111